

Objet : Confirmation de pré-inscription aux Cours Diderot

Monsieur Andil Mchangama,

Nous sommes heureux de vous annoncer que vous êtes accepté(e) aux Cours Diderot en BTS Services Informatiques aux Organisations 1ère année à Paris, pour l'année scolaire 2024/2025

Afin de finaliser définitivement votre inscription et compter parmi nos apprenants, vous devez maintenant effectuer votre inscription administrative et le paiement des frais de scolarité.

Pour cela, il vous est demandé :

- de lire et accepter le contrat de scolarité sur Diderot Max ;
- de choisir la modalité de paiement qui vous convient ;
- si vous optez pour la modalité de paiement par chèque, de choisir l'offre de facilité de paiement en 1 à 10 fois sans frais qui vous convient (en fonction du tarif de la formation et du démarrage du paiement) et la date du 1er encaissement souhaité.

Si vous souhaitez bénéficier d'une offre de facilité de paiement en 1 à 10 fois sans frais, vous devez impérativement opter pour un règlement des frais de scolarité par chèque(s).

RÈGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ PAR CHÈQUE(S)

L'ordre à indiquer est le suivant : Diderot Education.

Le règlement par chèque(s) des frais de scolarité est à envoyer <u>par courrier</u>. Tous les chèques (de 1 à 10) doivent être envoyés en même temps.

Vous privilégierez un envoi **en Lettre Suivie** correctement affranchie (nous vous déconseillons les recommandés avec A/R).

Diderot Education

Service National des Inscriptions

8 rue Hautefeuille

75006 Paris

Nous vous remercions de bien préciser pour quel apprenant, quelle formation et quel campus, ce courrier est adressé.

Les chèques seront encaissés selon les échéances précisées sur l'offre de facilité de paiement que vous aurez acceptée. Ces dates ne sont pas modifiables.

RÈGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ PAR VIREMENT

Si vous réglez les frais de scolarité par virement, le règlement ne peut se réaliser qu'en une seule fois de la somme totale des frais de scolarité.

Le virement doit être effectué sur le compte de Diderot Education dont les coordonnées bancaires sont les suivantes :

Domiciliation: CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL

IBAN: FR76 1027 8060 2800 0206 0710 147

BIC: CMCIFR2ACEE

Titulaire du compte : SARL DIDEROT EDUCATION CAMPUS

Siret: 432 480 598 00122

Nous vous remercions d'identifier correctement ce virement : Andil Mchangama - BTS Services Informatiques aux Organisations 1ère année - Paris

Faisant tout pour que les Cours Diderot vous accompagne efficacement et vous permette d'accomplir votre vocation, veuillez recevoir, Andil Mchangama, l'expression de nos sincères salutations.

Alexandra ALLAL
Directrice Générale

